

Concerne : Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021

Considérant que la crise sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19 que connaît aujourd'hui la Belgique et les mesures, actuelles et à venir, prises pour limiter la propagation du virus dans la population sont de nature à affecter le bon fonctionnement des différents services publics et notamment les pouvoirs locaux ;

Considérant que, conformément à l'article 2 du décret du 1^{er} avril 2021 organisant temporairement jusqu'au 30 septembre 2021 la tenue des réunions des organes des intercommunales, **l'Assemblée Générale de l'AIDE se déroulera au siège social sans présence physique le 17 juin 2021 à 16h30.**

Par conséquent, nous avons l'honneur de vous transmettre le modèle de délibération afin de statuer sur les points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'AIDE SCRL :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale stratégique du 17 décembre 2020.
2. Approbation des rémunérations des organes de gestion sur base des recommandations du Comité de rémunération du 25 mars 2021.
3. Rapport annuel relatif à l'obligation de formation des administrateurs.
4. Rapport du Conseil d'administration relatif aux rémunérations de l'exercice 2020 des organes de gestion et de la Direction.
5. Comptes annuels de l'exercice 2020 qui comprend :
 1. Rapport d'activité
 2. Rapport de gestion
 3. Bilan, compte de résultats et l'annexe
 4. Affectation du résultat
 5. Rapport spécifique relatif aux participations financières
 6. Rapport annuel relatif aux rémunérations
 7. Rapport d'évaluation du Comité de rémunération
 8. Rapport du commissaire
6. Décharge à donner au Commissaire-réviseur.
7. Décharge à donner aux Administrateurs.
8. Cession des parts détenues au capital de la S.A. TERRANOVA – décision.
9. Souscriptions au Capital C2 dans le cadre des contrats d'épouttage et des contrats de zone.